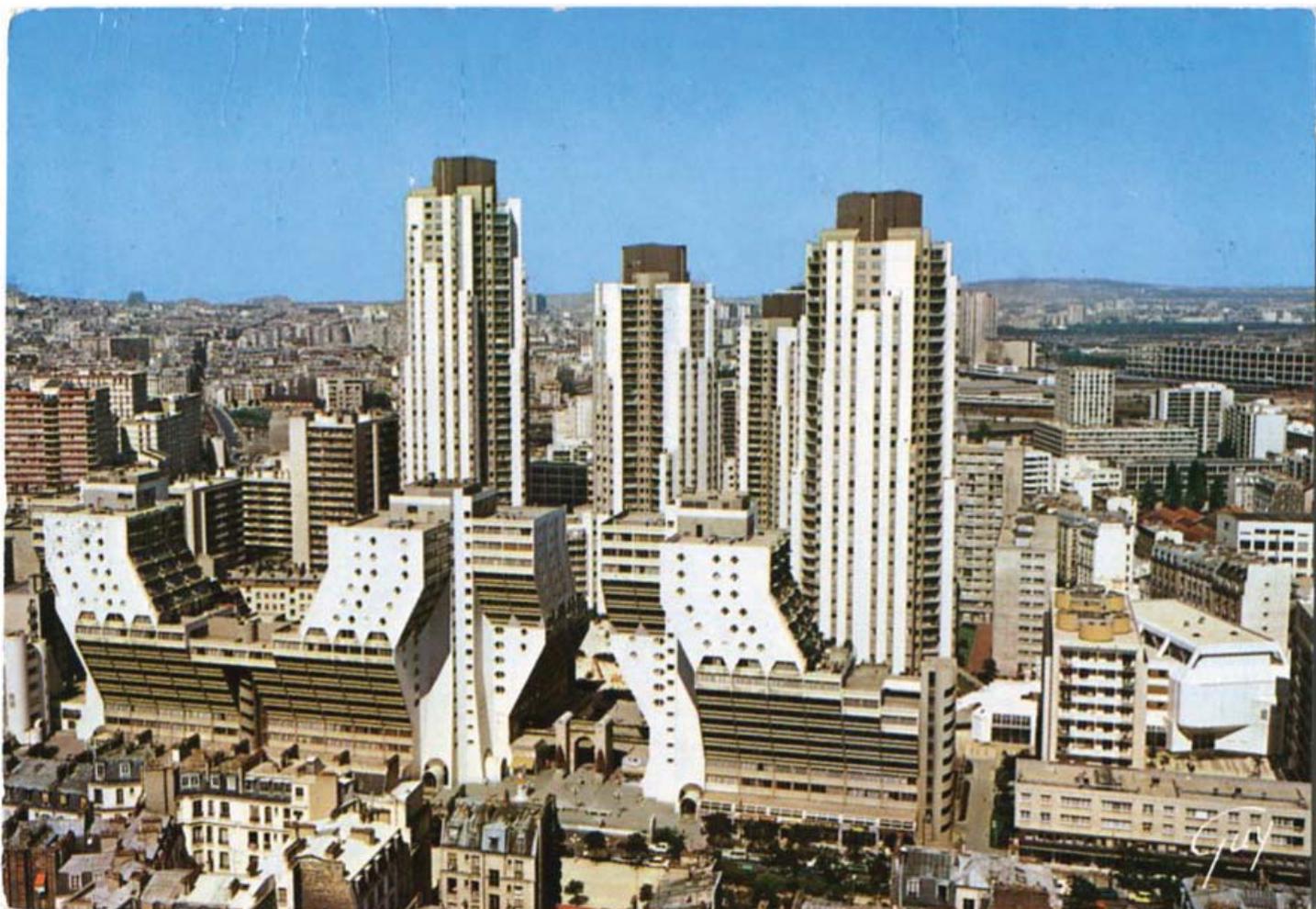


# NPNRU Orgues de Flandre

Étude urbaine : restitution de l'atelier 3



1975 Carte postale

Directrice de la publication: Dominique Alba  
Étude réalisée par: Emmanuelle Roux  
Sous la direction de: Paul Baroin  
Photos et illustrations: Apur sauf mention contraire  
Maquette: Apur  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

code étude

# Sommaire

<b>Le contexte de ce troisième atelier.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Résumé des étapes précédentes .....</b>	<b>5</b>
Atelier 1 : élaboration d'une vision d'ensemble et d'un diagnostic partagé.....	6
Atelier 2 : de multiples propositions pour explorer ensemble le champs des possibles	8
Concertation été 2017 .....	10
La prise en compte des règles de sécurité sur les propositions d'aménagement....	12
Les hypothèses de cheminements en cœur d'îlot .....	14
Évolution du sous-sol et de ses émergences .....	16
La problématique des déchets.....	18
<b>2- Présentation par l'Apur des scénarios d'évolution et débat en plénière</b>	<b>20</b>
Les grandes orientations .....	22
1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine et carré Mathis .....	24
1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking .....	26
2. Allée des Orgues de Flandre .....	28
3. Porte des Flamands .....	30
4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino .....	32
5a. Lamaze - rue Riquet.....	34
5b. Lamaze - rue Archereau.....	36
6. Archereau : école / TEP .....	38
7. Cœur d'îlot.....	40
<b>3 - Travail sur table en groupes.....</b>	<b>42</b>
Restitution des travaux.....	44

## Le contexte de ce troisième atelier

L'ensemble des acteurs qui interviennent sur le site des Orgues de Flandre depuis de nombreuses années s'accordent sur le fait que le site doit être transformé pour améliorer la vie quotidienne des habitants, apporter une qualité d'usage des espaces collectifs et des équipements publics, retrouver des usages sur l'ensemble des espaces fermés pour des problèmes de sécurité, notamment en sous-sols, et impulser une mixité des fonctions.

Face à ce constat une étude urbaine a été confiée à l'Apur par la Ville de Paris dans le cadre des études inscrites au protocole de préfiguration du NPNRU. Cette étude doit permettre d'élaborer un projet pour les espaces extérieurs de l'ensemble des Orgues de Flandre. Les actions à entreprendre sur les bâtiments, notamment la rénovation énergétique des bâtiments, déjà engagée, ne sera pas traitée dans cette étude.

L'Apur a proposé de réaliser cette étude en suivant une méthode d'ateliers, qui permette l'implication des habitants et gestionnaires du secteur depuis la définition des enjeux jusqu'aux propositions d'aménagement.

Après un premier atelier en mai 2017 consacré à la construction d'un diagnostic spatial et fonctionnel des espaces extérieurs, un deuxième atelier en juin nous a permis d'élaborer des orientations d'aménagement. En vue de vérifier la faisabilité des propositions, une réunion technique s'est tenue le 24 novembre. Cette réunion avait en particulier pour objectif de s'assurer du respect des normes de sécurité incendie.

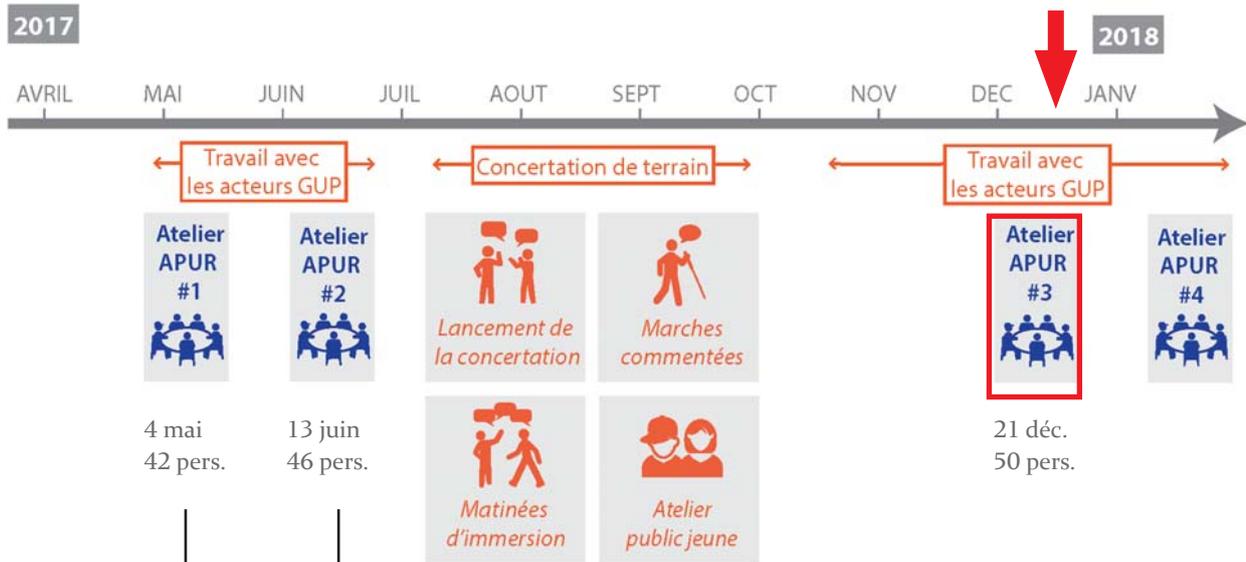
Ce troisième atelier a permis d'une part de présenter les propositions consolidées, et d'autre part d'engager un travail collectif sur les pratiques et les usages qui devront être intégrés dans la conception des espaces. Cet atelier a réuni 50 personnes au Cargo le 21 décembre 2017 matin.

### Les participants aux ateliers :

- Conseil citoyen
- Amicales de locataires
- Conseil syndical de co-proprétaires
- Groupe d'animation du conseil de quartier
- Bailleurs : Immobilière 3F et Elogie-SIEMP
- Acteurs et associations locales (cf. liste en annexe)
- Délégué du préfet
- DRIHL 75
- Préfecture de police, commissariat du 19<sup>e</sup>
- Ville de Paris (Direction centrale et exploitants locaux): DU, DDCT, DEVE, DPE, DVD, DASCO, DJS, DLH, DAE, etc.



# Calendrier de la concertation



**apur** ATELIER PARISIEN D'URBANISME      **NPNRU Orgues de Flandre**  
Étude urbaine : restitution de l'atelier 1

JUIN 2017

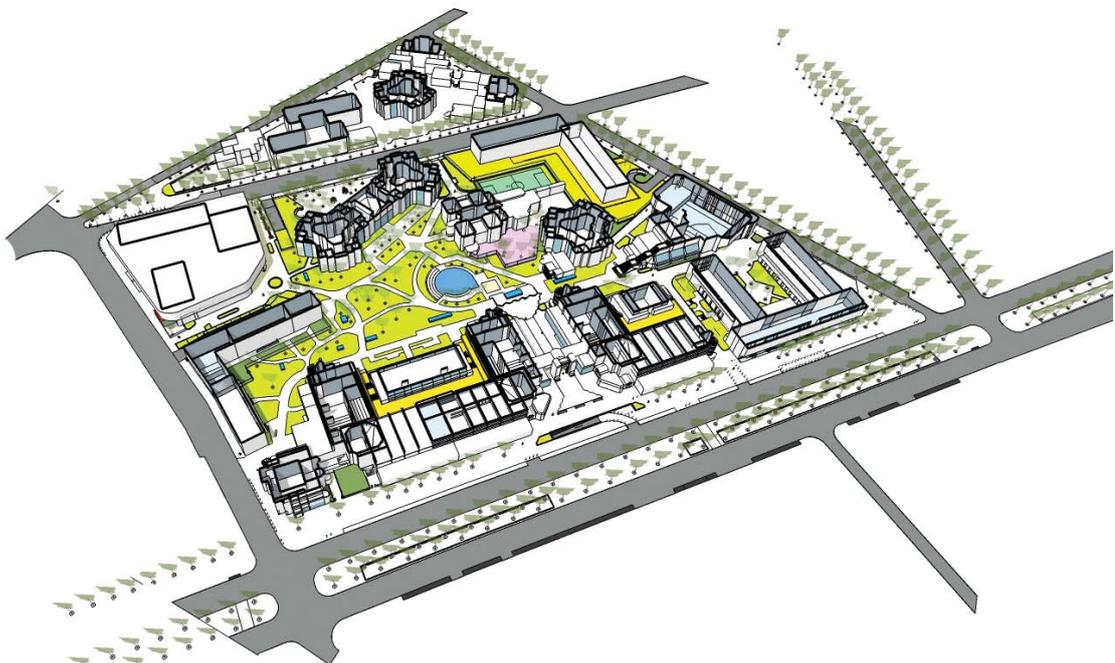
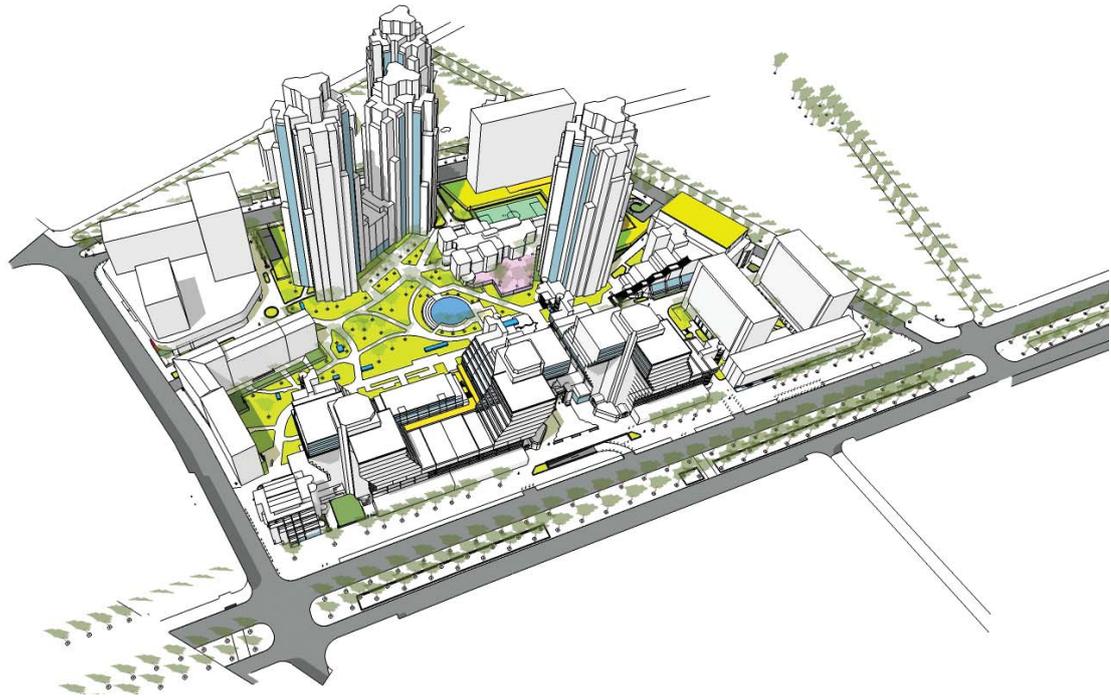
**apur** ATELIER PARISIEN D'URBANISME      **NPNRU Orgues de Flandre**  
Étude urbaine : restitution de l'atelier 2

JUILLET 2017

# 1. Résumé des étapes précédentes

## Atelier 1 : élaboration d'une vision d'ensemble et d'un diagnostic partagé

Le diagnostic a fait apparaître que l'espace libre central est bien plus parcouru que dédié à des usages au service des habitants. Il est perçu comme une enclave alors qu'il est très poreux. A partir de ce paradoxe, il a été proposé de supprimer certains parcours afin de libérer de la place pour de nouveaux usages.



# Plan de diagnostic des usages

## Éléments positifs

-  Parcours majeurs
-  Espace ou usage positif

## Éléments négatifs

-  Signalement de nuisances
-  Espace peu qualitatif
-  Problèmes d'entretien
-  Passage fermé en 1999
-  Dépôts sauvage déchets/encombrant
-  Insécurité : trafic / fréquentation / Squat / SDF

## Obstacles

-  Gaine de ventilation de parking
-  Rampe de parking
-  Barrière d'accès



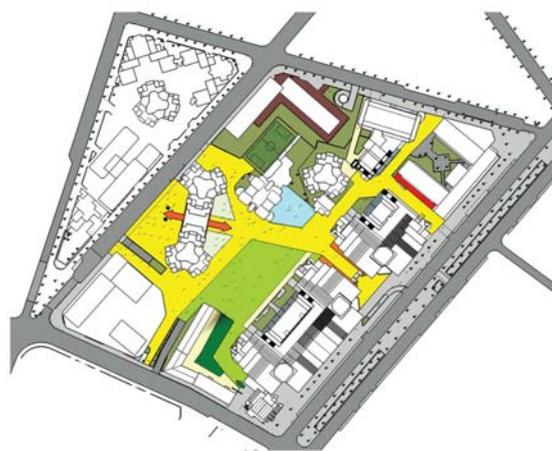
## Atelier 2 : de multiples propositions pour explorer ensemble le champs des possibles

Le deuxième atelier a permis d'explorer les différentes hypothèses d'évolution de l'espace libre central afin de répondre au diagnostic.

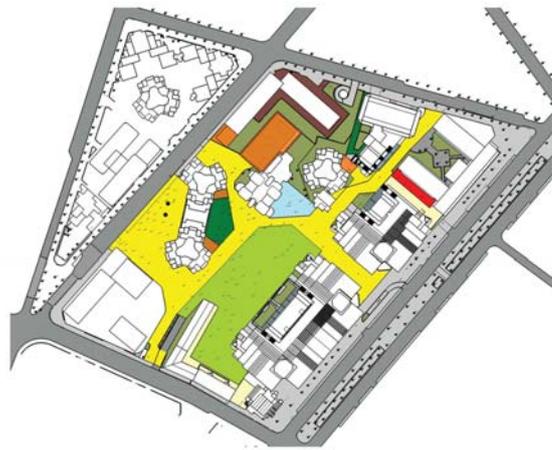
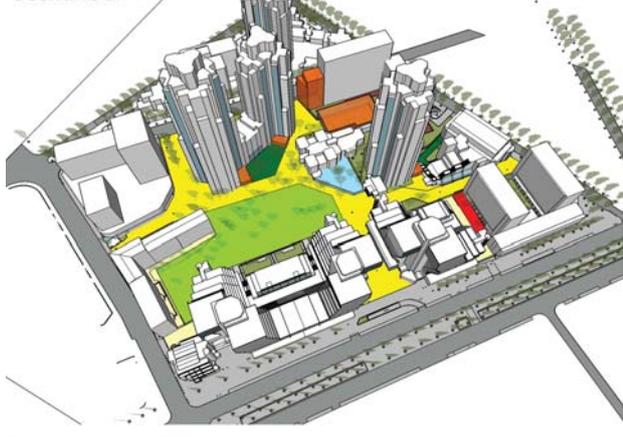
Parmi les trois scénarios présentés ci-dessous, les scénarios B et C ont été retenus pour poursuivre nos réflexions.

A la suite des échanges autour de ces hypothèses, les orientations stratégiques retenues ont été présentées lors de la concertation de terrain menée par *Ville Ouverte* de fin juin à octobre 2017 (cf. pages suivantes).

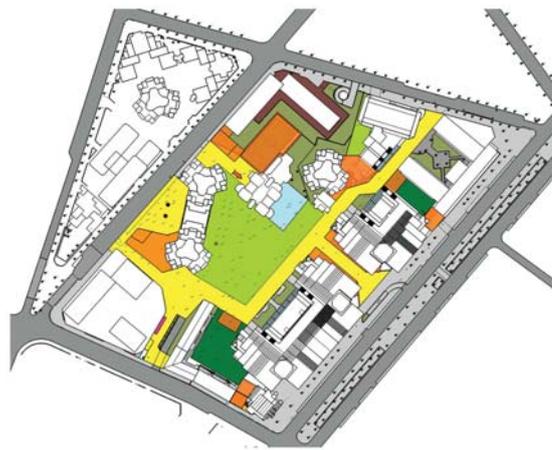
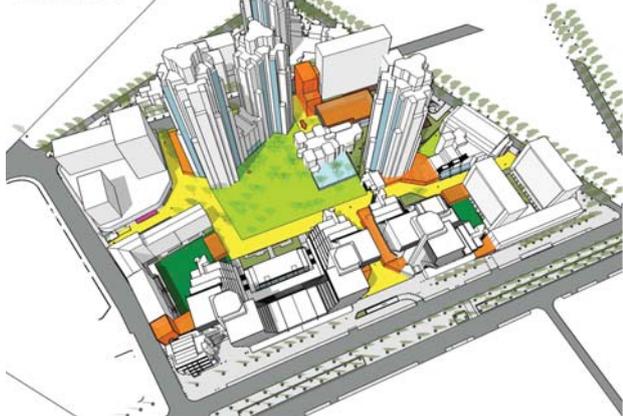
Scénario A



Scénario B



Scénario C



# Plan d'orientations

## Légende

-  Création d'un vaste espace vert et de voies piétonnes (cf. scénarios) :
  - Implantation de nouveaux usages
  - Jardins thématiques
-  Quel cheminement en cœur d'îlot ?
-  Requalification des cheminements :
  - Accueil de nouveaux usages
  - Jardins thématiques
  - Traiter les rodéos de scooters
  - Etc.
-  Accès à réformer plus en profondeur
-  Implanter de nouvelles fonctions
-  Suppression des aménagements formant obstacles
-  Accessibilité PMR à créer
-  Couvrir le TEP
-  Mettre la cour d'école à l'écart des jets d'objets

## ACCES AU COEUR D'ÎLOT

- 1a** 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine
- 1b** 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking
- 2** 2. Allée des Orgues de Flandre
- 3** 3. Porte des Flamands
- 4** 4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino
- 5a** 5a. Lamaze - rue Riquet
- 5b** 5b. Lamaze - rue Archereau
- 6** 6. Rue Archereau : école / TEP
- 7** 7. Cœur d'îlot







## UN QUARTIER VIVANT, BIEN DOTÉ EN ÉQUIPEMENTS ET COMMERCES

### UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET EN COMMERCES TRÈS SATISFAISANTE POUR LES HABITANTS

*« Il y a tout ce qu'il faut  
dans le quartier. »*

De l'avis d'une grande partie des personnes interrogées, le quartier des Orgues de Flandre est très bien desservi en transports et doté en équipements et commerces. C'est ce qui rend le quartier pratique et agréable à vivre.

### UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

*« L'architecture est belle,  
j'aime beaucoup la porte des Flamands »*

Le cadre de vie et l'architecture de Martin van Treeck sont très appréciés par les habitants et les usagers du quartier. Le jardin, en cœur de quartier et éloigné du bruit de la rue, est considéré comme un atout à valoriser. Enfin, le square, avec les jeux pour enfants, est très fréquenté par les familles et les jeunes du quartier.

*« Le jardin c'est le point positif du quartier. »  
« Je me sens bien ici car il y a de l'espace. »*

### UN QUARTIER VIVANT ET MIXTE

Les habitants mettent en avant le caractère mixte et vivant du quartier. Notamment pour ceux qui y habitent depuis longtemps, le fait que la mixité ait pu perdurer est un vrai point positif. Cette idée est cependant nuancée par d'autres habitants pour qui la mixité sociale a disparu en raison d'une paupérisation du quartier.

*« C'est un quartier que j'aime beaucoup : c'est mixte et familial »  
« Le quartier environnant est très vivant et dynamique. »*



## MAIS DES NUISANCES ET UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ QUI GÂCHENT LA VIE DES HABITANTS

### INSÉCURITÉ ET SCOOTERS

*« Je ne laisse pas mes enfants sortir dans le quartier, ils rentrent  
directement après l'école. J'évite de traverser le quartier le soir. »*

La circulation de scooters dans le cœur du quartier apporte de nombreuses nuisances. A cela s'ajoute un sentiment général d'insécurité. Certains habitants évitent de traverser le quartier à partir de la tombée de la nuit.

### UN QUARTIER SALE ET DÉGRADÉ

Beaucoup d'habitants témoignent d'un sentiment de dégradation du quartier depuis plusieurs années. La saleté due à des dépôts sauvages et à des jets de déchets par les fenêtres est pointée du doigt par certains habitants. La présence de rats dans l'espace public et parfois dans les logements est un problème récurrent pour ceux qui vivent dans le quartier.

*« Ce n'est pas un endroit valorisé et valorisant  
Il y a beaucoup de rats, j'ai honte quand j'invite des gens »*

### UN JARDIN TROP PEU MIS EN VALEUR

Si la présence d'un espace vert au cœur du quartier est très appréciée, les habitants regrettent qu'il ne soit pas suffisamment mis en valeur. Par exemple, le square est très utilisé mais il n'y a pas assez de jeux pour enfant, l'espace est vite saturé. À cela s'ajoute un conflit d'usage entre les jeunes enfants et les plus grands pour l'utilisation des jeux.

*« Pour moi ce n'est pas un jardin, c'est un espace vert sans  
vie. Il manque des jeux, notamment pour les plus petits »*

# La prise en compte des règles de sécurité sur les propositions d'aménagement

Une réunion technique a rassemblé, le 24 novembre 2017, les personnes en charge de la gestion et de la sécurité incendie du site. Cette réunion a permis de tester la faisabilité des hypothèses de transformation du point de vue des exigences de sécurité incendie des bâtiments.

Les propositions présentées lors de l'atelier 3 tiennent compte des préconisations formulées à cette occasion.

## Le statut foncier

La situation foncière de l'ensemble des Orgues de Flandres est complexe, avec notamment des divisions en volume qui concernent l'ensemble des sous-sols et parkings. C'est d'ailleurs en traitant les cas des Orgues de Flandre et de la tour Montparnasse que les premières divisions en volumes ont été conçues dans les années 70. Cette imbrication a pour conséquence que toute modification importante de l'état actuel des sous-sols impliquerait nécessairement un passage en assemblée générale de l'ensemble des 401 copropriétaires du sous-sol principal avec une validation à l'unanimité absolue.

## Catégorie incendie des bâtiments

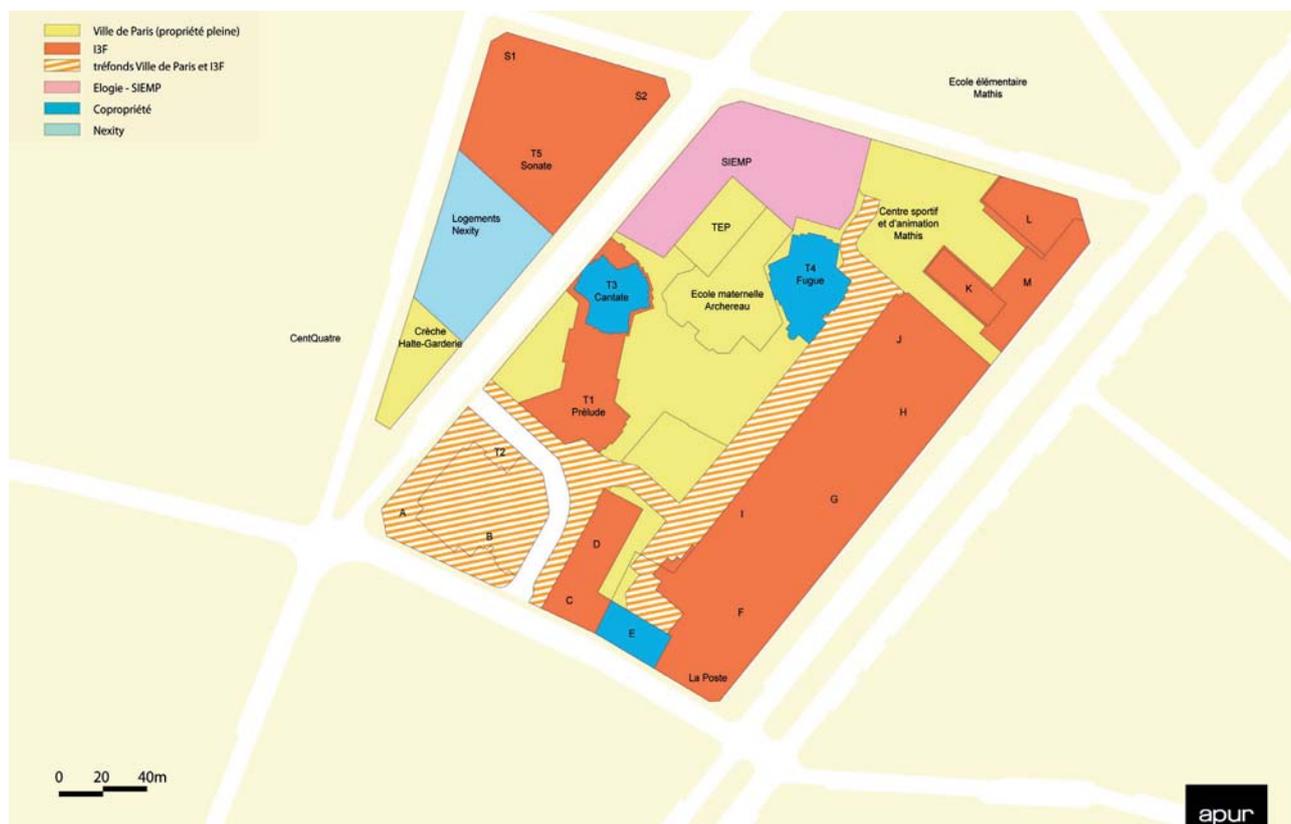
La carte du classement incendie des bâtiments de logement ci-dessus, présente les catégories attribuées à chaque bâtiment.

D'un point de vue réglementaire, un IGH n'impose pas de tour d'échelle. En revanche le camion pompiers doit pouvoir accéder à moins de 50m de l'IGH concerné par l'intervention. L'allée des Orgues de Flandre permet de répondre à cette condition et remplira ce rôle puisqu'elle doit par ailleurs desservir les immeubles de catégorie 4 des numéros 8 à 22. La résidentialisation de l'accès à la Tour Fugue est donc possible.

Lorsqu'un pompier doit intervenir sur une des quatre tours (T1- Prélude, T3-Cantate, T4-Fugue ou T5-Sonate), il doit en tout premier lieu se présenter au Poste de contrôle de sécurité incendie (PCSI) qui se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment de liaison entre les tours T1 et T3. A partir du PCSI, un itinéraire direct doit permettre un accès piéton à la Tour Fugue. Cette servitude devra être intégrée à l'espace central.

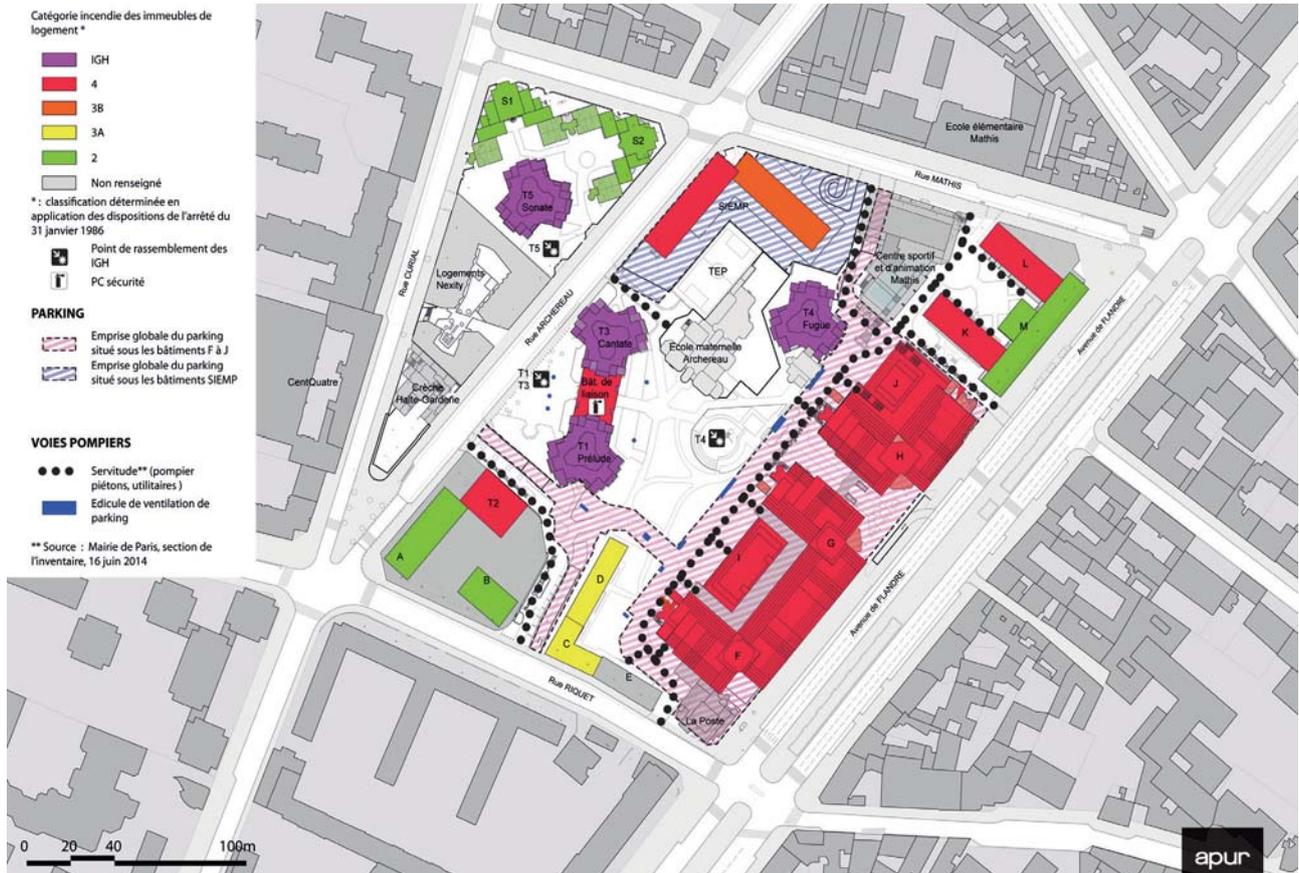
Des locaux peuvent être construits à moins de 8 mètres de distance des façades d'un IGH, à condition d'être isolés coupe feu 2h et de disposer d'un accès indépendant. Une construction adossée à la façade est possible en respectant ces conditions.

## Foncier



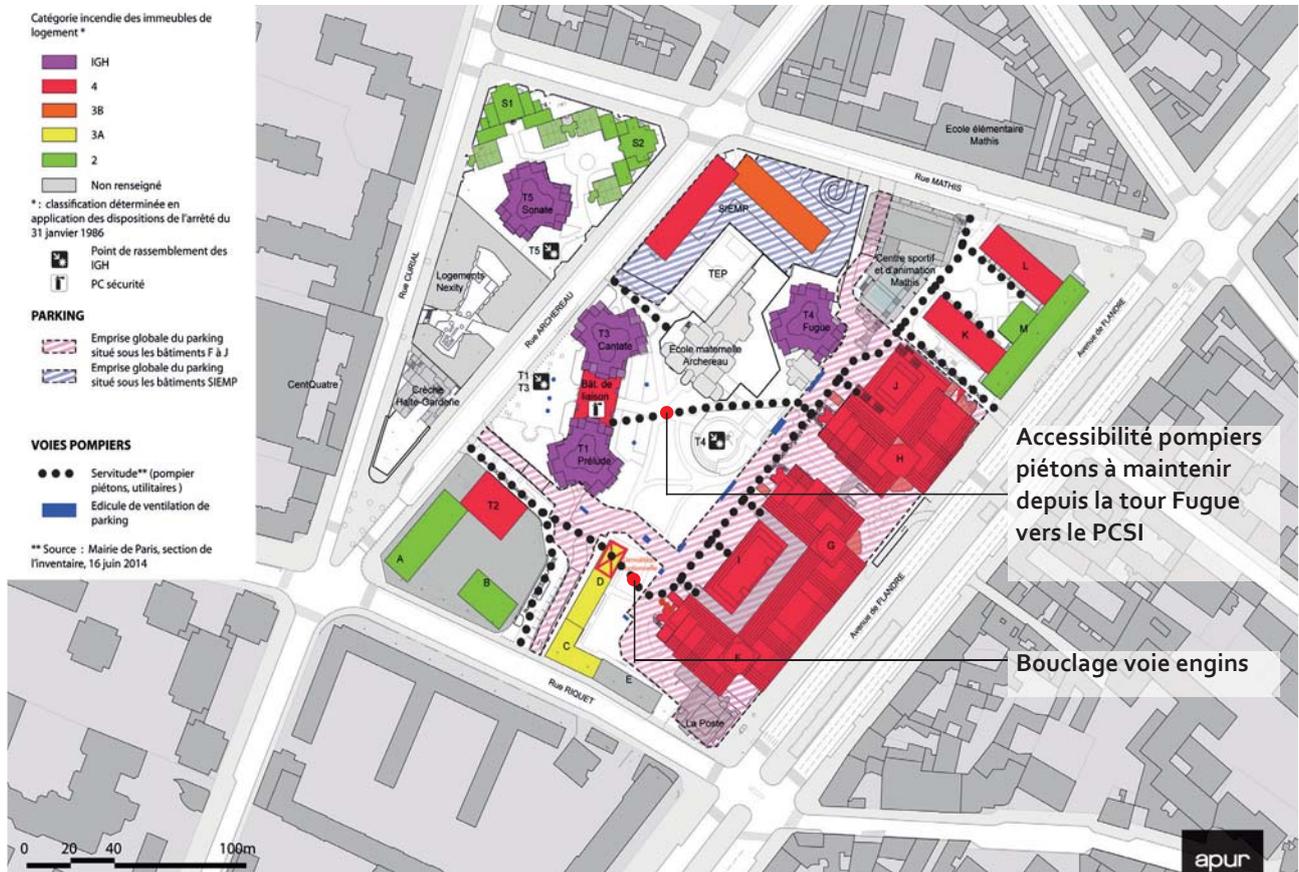
Source : Mairie de Paris, section de l'inventaire, 16 juin 2014  
La Ville de Paris est propriétaire des rampes de parking débouchant sur les rues Archereau et Riquet.

# Sécurité incendie des bâtiments : état actuel



Sources : 3F et Elogie – SIEMP, novembre 2017

# Sécurité incendie des bâtiments : état projeté



# Les hypothèses de cheminements en cœur d'îlot

Deux scénarios de cheminements en cœur d'îlot ont été proposés lors de l'atelier n°2. La prise en compte de la nécessité du maintien de la servitude pompier sur l'allée des Orgues de Flandre oriente unanimement la préférence au dispositif du scénario C. En effet le scénario B devrait dans tous les cas aménager cette voie pompier et son retournement ou bouclage, réduisant d'autant la surface de l'espace vert à créer.

Le scénario C assure la meilleure desserte par voie engins des immeubles n°10 et 12 allée des Orgues de Flandre (bâtiments I et G).

Il apparaît nécessaire de maintenir la possibilité de disposer un camion échelle au niveau des circulations verticales n°8 allée des Orgues de Flandre. Une emprise de retournement pour les camions de pompiers sera donc à prévoir. Le bouclage est réalisé par la voie nouvelle en direction de la rue Lamaze. Dans ces conditions, l'accès pompiers existant depuis la rue Riquet pourra être supprimé.

Les propositions d'aménagement 1 et 2 présentées pendant l'atelier 3 s'appuient donc sur les tracés du scénario C.

Par ailleurs le scénario C est celui qui dispose des plus vastes emprises d'espace vert intégralement en pleine terre, les sous-sols étant majoritairement sous les immeubles. La perméabilité des sols est rare en ville. Elle participe à l'infiltration des eaux de pluie et au rafraîchissement des îlots de chaleur urbain. De plus, ce jardin central répond aux attentes des habitants de disposer d'un lieu identifiable comme un jardin, calme et potentiellement fermé la nuit. Il devra cependant comporter plusieurs accès pour être traversé pendant la journée.

## Atelier 2 : scénario B - ÉCARTÉ



## Atelier 2 : scénario C - RETENU



# Évolution du sous-sol et de ses émergences

Le long de l'avenue de Flandre, quatre niveaux de sous-sol comportent 1 400 places de stationnement. Toute modification importante de l'état actuel des sous-sols impliquerait nécessairement deux choses :

- un passage en assemblée générale de l'ensemble des 401 copropriétaires avec une validation à l'unanimité absolue
- la remise en cause potentielle de la classification actuelle des sous-sols.

Par conséquent l'ensemble des personnes consultées conviennent que les changements à venir devront impacter le moins possible les sous-sols.

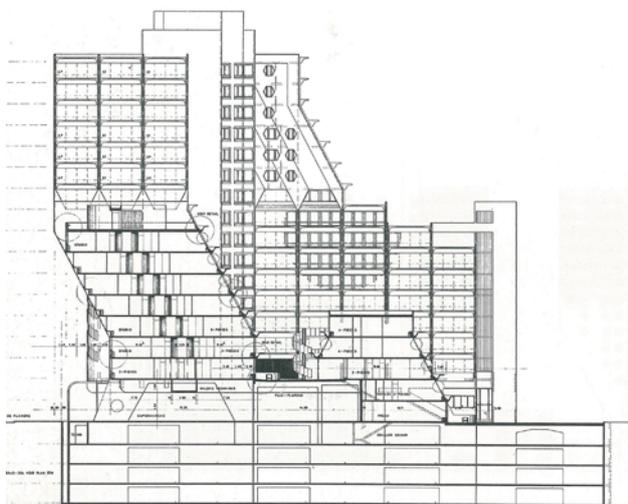
Le gardiennage assuré par Nexity depuis quelques années a permis de sécuriser convenablement les sous-sols.

Actuellement il y a beaucoup de vacance sur le parc de stationnement. 3F mettra prochainement en location des places de stationnement. L'attrait de ces places en ouvrage devrait augmenter, en

lien avec la suppression de stationnement sur voirie liée au futur aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue de Flandre.

## Les édicules de ventilation du sous-sol

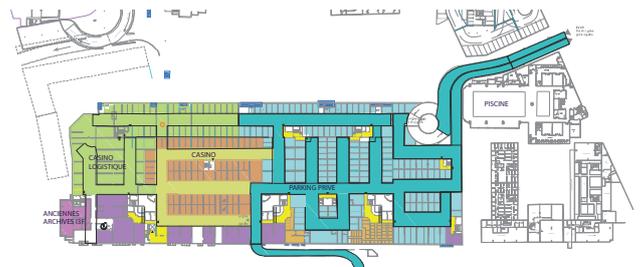
Plusieurs édicules de ventilation du sous-sol, émergent à rez-de-chaussée : entre 90 cm et 1,90m de hauteur. Dans le passé ces prises d'air naturel étaient constituées de grilles positionnées au ras du sol. Afin d'empêcher les eaux de pluie d'entrer dans les sous-sols, 3F a coiffé ces grilles avec des édicules. Afin de préserver les capacités de désenfumage, ces édicules devront être de préférence intégrés tels quels dans les aménagements à venir, néanmoins selon les propositions d'aménagement retenues, il pourra être étudié leur modification légère afin qu'ils ne constituent pas obstacle aux cheminements futurs.



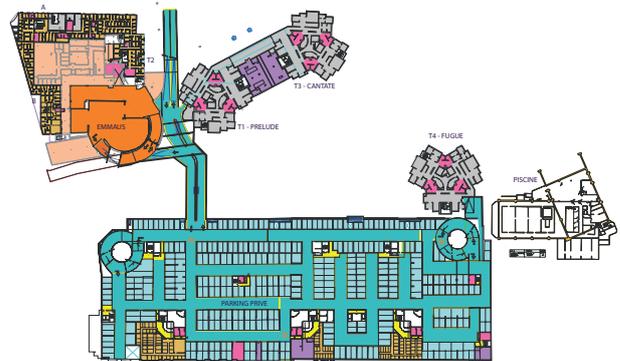
Coupe sur le bâtiment de l'avenue de Flandre : quatre niveaux de sous-sols et le supermarché Casino à rez-de-chaussée.  
© Martin Shultz Van Treeck architecte, 3F



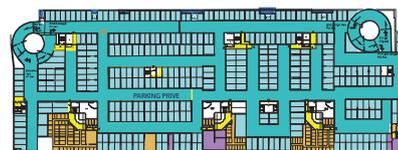
Un des édicules de ventilation de sous-sols émergeant à 1,90m de hauteur, face au bâtiment D.



R-1 / NIVEAU DU PARKING PRIVE ET DE CASINO



R-2 / PARKING PRIVE ET PREMIER SOUS-SOL D'EMMAUS



R-3 / PARKING PRIVE



R-4 / PARKING PRIVE

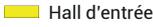




La ventilation naturelle des sous-sols est assurée par des émergences qui ponctuent le cœur d'îlot .

## Accès aux sous-sols

### PARKING

-  Emprise globale du parking situé sous les bâtiments F à J
-  Emprise globale du parking situé sous les bâtiments SIEMP
-  Rampe d'accès au parking
-  Gaine de ventilation de parking
-  Hall d'entrée
-  Accès au parking souterrain et / ou issue de secours



# La problématique des déchets

Une partie des sous-sols est dédiée à la gestion des ordures ménagères. Le plan ci-contre montre les parcours des containers depuis le deuxième niveau de sous-sol de plusieurs bâtiments vers trois destinations :

- Le haut de la rampe rue Riquet (A, B, T2, T4 et Emmaüs)
- L'ancienne façade du marché couvert donnant sur le cœur d'îlot (A, B, T2 et Emmaüs)
- La placette Archereau (T3-Cantate)

La tour T1 n'a plus recours aux vide-ordures depuis quelques années. D'ici trois ans, cela pourrait être le cas pour T3 – Cantate si c'est demandé au niveau de la sécurité incendie.



La placette Archereau : lieu de collecte des containers

Les camions de la propreté ont la possibilité de descendre au premier niveau de sous-sol du bâtiment de l'ancien marché couvert (actuel Emmaüs-Défi). Une éventuelle collecte au R-1 serait à étudier au niveau fonctionnel et de sécurité incendie. Les déchets issus de l'activité d'Emmaüs ainsi que ceux des logements 3F (A, B et tour T2) sont actuellement regroupés en haut de la rampe de parking de la rue Riquet, ce qui n'est pas conforme en matière de sécurité incendie.



Ramassage des containers de la tour Fugue rue Mathis

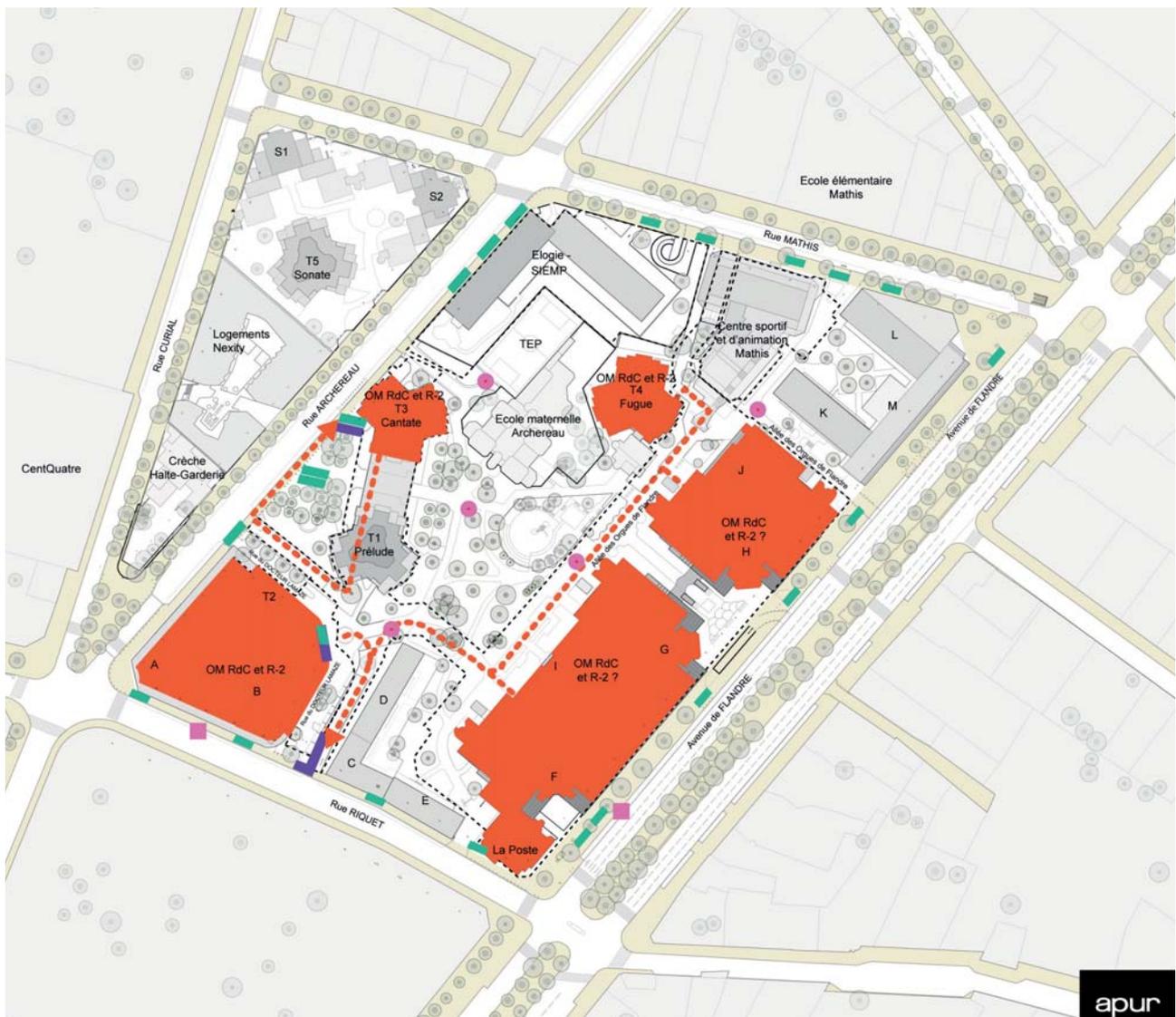
**Les participants s'accordent sur le fait qu'un travail serait à mener pour permettre la répartition des bacs à ordures ménagères sur toutes les rues de l'îlot.**



Face à la terrasse de la brasserie : lieu de concentration de containers à OM au débouché de la rampe de parking

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

- Dispositif de dépôt volontaire en cœur d'îlot, 2017
  - Dispositif de dépôt volontaire sur voirie, 2016
- Containers issus de locaux OM en RdC
  - Containers issus de locaux OM en R-1 ou R-2 (vide-ordures)
- .-> Trajet des containers depuis les sous-sols vers le lieu de collecte
  - Bâtiments concernés par les circuits de containers en sous-sol



## 2- Présentation par l'Apur de l'évolution des scénarios et débat en plénière

Ce troisième atelier a pour objectif de préciser les aménagements esquissés lors des deux précédents ateliers.

Des approfondissements ont eu lieu entre temps :

- **La concertation estivale** : elle a permis de consolider l'orientation des attentes des usagers du site. Les avis recueillis à cette occasion ont confirmé le fait que les participants des ateliers représentent bien les choix portés par les habitants et les riverains ;
- **Des études de faisabilités techniques** : comme annoncé précédemment, une vision du système global étant recherchée, certaines questions techniques ont volontairement été laissées de côté jusqu'à l'atelier 2. C'est à partir de grandes orientations partagées que des études plus approfondies ont pu être menées depuis.

Dans la continuité, ce troisième atelier a permis de poursuivre le travail collectif sur les différentes hypothèses d'évolutions des pratiques et usages qui seront nécessaires à la résolution des dysfonctionnements recensés.

Il s'est organisé en trois temps:

**Temps 1** - Présentation en plénière d'une brève synthèse du contexte de cette étude urbaine et des attentes issues de la concertation estivale, destinée aux nouveaux participants ;

**Temps 2** - Présentation des propositions d'évolution sur une maquette numérique. La faisabilité des propositions présentées a été consolidée par des réunions techniques préalables qui ont permis de resserrer le champs des possibles et de préciser les orientations. La restitution des échanges qui ont eu lieu en séance plénière prendra dans ce document la forme de fiches synthétiques.

**Temps 3** - Travail sur table en cinq groupes : quels types d'usages souhaitez-vous, dans une logique de préfiguration, pour chaque espace libre créé ?

Un quatrième atelier sera organisé en mars. Il permettra d'échanger autour du développement de scénarios d'aménagement proposés par l'Apur. Le relevé des usages et des accès ci-dessous servira de base pour travailler sur la réanimation des rez-de-chaussée au profit de l'animation du cœur d'îlot ainsi que sur la requalification des espaces publics aux abords.

### Plan des usages et des accès en rez-de-chaussée

#### FONCTIONS

- Logement en rez-de-chaussée
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Activité libérale
- Associations : ① à ⑧
- 1. Pépinière Mathis + Projet 19
- 2. Accorderie (Régie de quartier 19)
- 3. Arbre à Palabre
- 4. Sport dans la ville
- 5. Centre d'animation Mathis
- 6. Emmaüs défi
- 7. Clichés urbains (en étage)
- 8. Fédération centre sociaux
- PC Sécurité incendie
- Jardin d'enfant
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné

#### ACCESSIBILITE

- Hall d'entrée
- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : accès principal
- Logement : issue de secours (IS)
- Ordures ménagères



ETAT ACTUEL



# Les propositions affinées suite aux réunions techniques



État actuel



Scénario 1



Scénario 2

## Les grandes orientations

- Réforme et hiérarchisation des parcours au profit de nouveaux usages, par leur hiérarchisation ;
- Résidentialisation de certains accès ;
- Création d'un vaste espace vert central pour offrir de nouvelles qualités d'usage et profiter des qualités écologiques existantes (espace en pleine terre, arbres de hautes tiges d'essences variées avec de très beaux sujets) et de voiries piétonnes correspondant aux voies pompiers.

Ces principes ont été actés et acceptés à l'unanimité.

## Orientations

-  Création d'espaces verts
-  Traiter la transition jardin / pieds d'immeubles
-  Périmètre de projet Parisculpteurs
-  Requalification des cheminements en cœur d'îlot
-  Résidentialisation
-  Résidentialisation des espaces végétalisés
-  Cheminement piéton paysagé
-  Modification de l'entrée de l'école
-  Cour d'école à reconfigurer
-  Accessibilité PMR à créer
-  Suppression des aménagements formant obstacles
-  Démolition
-  Edicule de ventilation des sous-sols

### ACCES AU COEUR D'ÎLOT

- 1a** 
- 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine
  - 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking
  2. Allée des Orgues de Flandre
  3. Porte des Flamands
  4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino
  - 5a. Lamaze - rue Riquet
  - 5b. Lamaze - rue Archereau
  6. Rue Archereau : école / TEP
  7. Cœur d'îlot

### PARKING

-  Emprise globale des sous-sols



## Parisculteurs saison 2

Deux sites sont proposés :

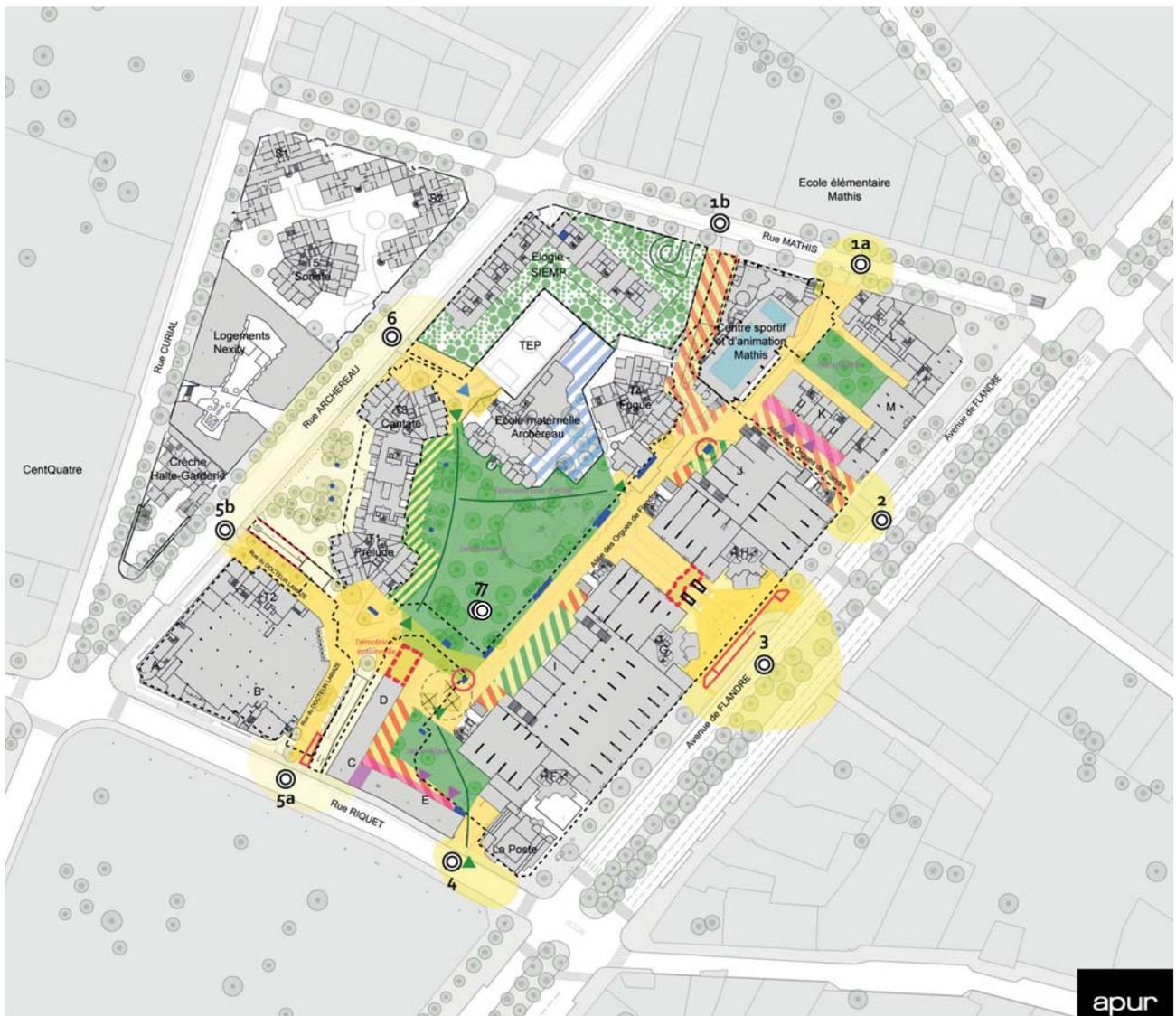
- Résidence Mathis propriété Elogie-SIEMP, pour une convention d'occupation d'une durée de 8 ans. Disponibilité : septembre 2018;
- Centre Paris Anim' Mathis, propriété Ville de Paris - DJS, pour une sous concession. Disponibilité : septembre 2018.



Les Parisculteurs : Résidence Mathis  
«3 600 m<sup>2</sup> dont 2 000 m<sup>2</sup> en sous-sol»



Les Parisculteurs : Centre Paris Anim' Mathis  
«Plus de 500 m<sup>2</sup> refaits à neuf»



# 1a. Rue Mathis : Pépinière – piscine et carré Mathis



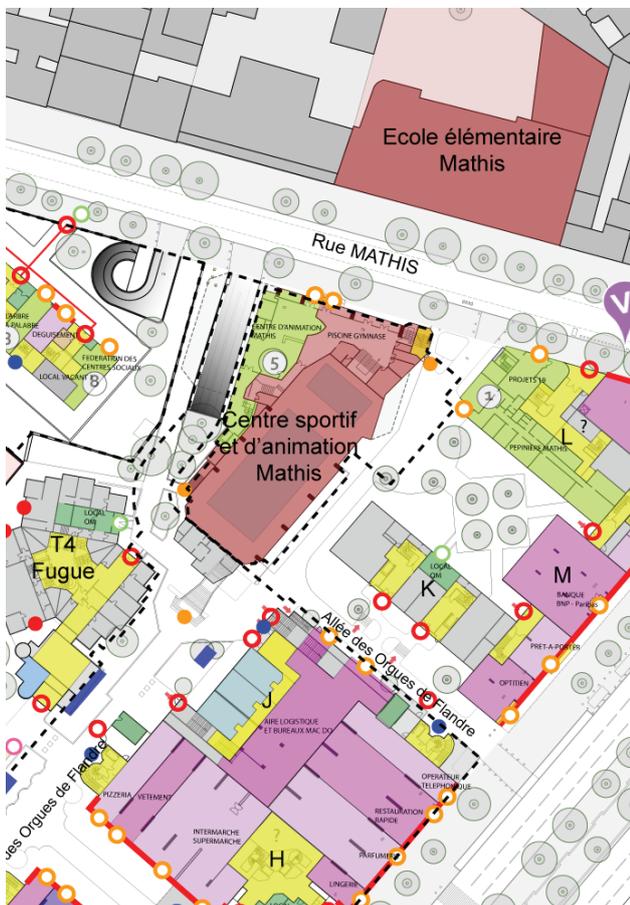
Vue vers la rue Mathis



Vue depuis l'allée des Orgues de Flandre vers la carré Mathis



Les bacs à ordures ménagères du bâtiment K (26 et 28 l'Allée des Orgues de Flandre) sont directement évacués vers la cour commune avec la Pépinière Mathis).



### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

### Légende :

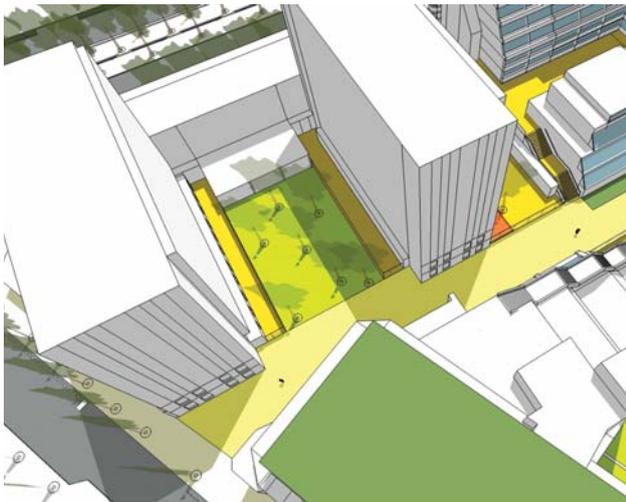
- Espace Ouvert
- Espace résidentielisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions

### ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères



État existant



## RAPPEL

Cet accès est l'un des plus lisibles, il est le débouché de l'allée des Orgues de Flandre au nord et, à ce titre, il joue un rôle majeur dans le système. Les actions le concernant devront traiter en priorité les dispositifs d'obstacles à l'accès des véhicules.

La concentration des itinéraires piétons sur l'axe principal de l'allée des Orgues de Flandre fait consensus.

## Hypothèse : changement de statut du carré Mathis

La création d'un nouvel espace vert «carré Mathis» au profit d'une meilleure répartition entre parcours et usages fait consensus.

Une meilleure lisibilité des accès aux logements est obtenues en créant deux allées résidentielles et un carré central public requalifié et dédié à de nouveaux usages.

- Programmation du carré Mathis prenant en compte la proximité des logements

# 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking



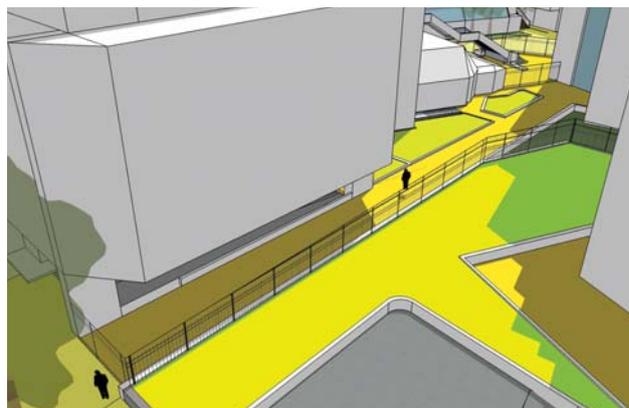
L'escalier de secours du centre sportif Mathis, dans l'axe de l'allée des Orgues de Flandre



État existant de l'allée de liaison rue Mathis – tour Fugue



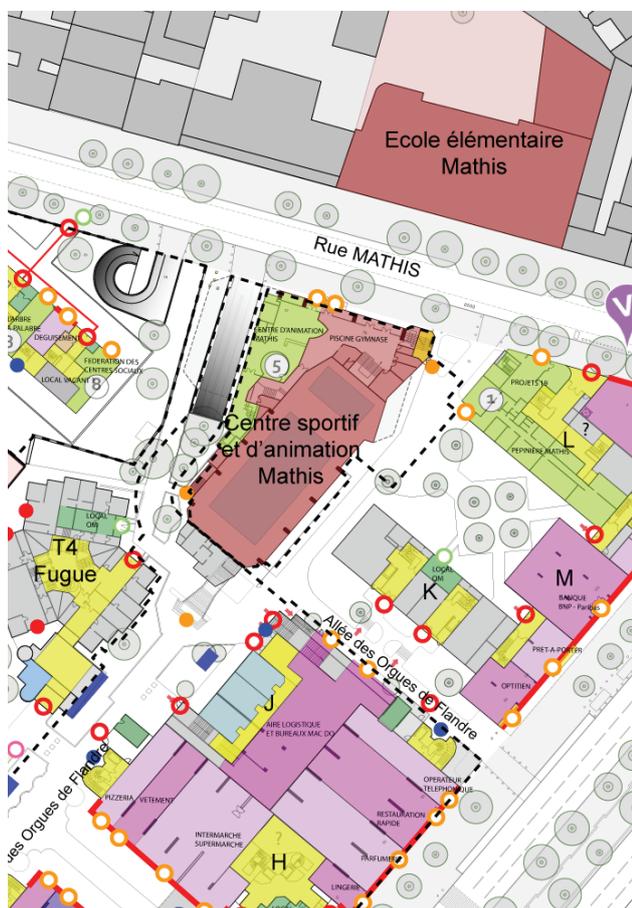
L'escalier de secours du centre sportif Mathis, au dessus des locaux de la DEVE et de la DPSP



Scénario 1



Scénario 2



### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentielisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions

### ACCESSIBILITE

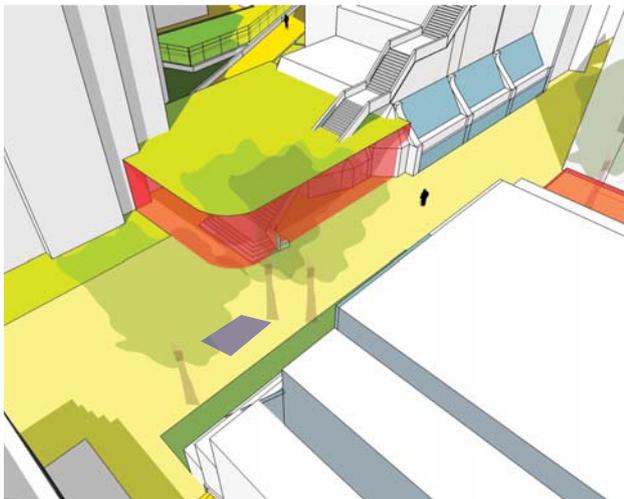
- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères



État existant



Scénario 1



Scénario 2

Une construction basse permettra d'animer l'espace public requalifié. La sortie de secours du centre sportif Mathis y est intégrée.

## RAPPEL

Résidentialisation de l'accès à la tour Fugue depuis la rue Mathis jusqu'à l'allée des Orgues de Flandre.

Les issues de secours de la piscine et du centre sportif Mathis sont maintenues. L'escalier de secours de la piscine sort dans l'espace résidentialisé.

### Hypothèse 1 : résidentialisation et clôture entre la tour Fugue et la piscine

L'escalier de secours du centre sportif Mathis (DJS) et les espaces dédiés à la DEVE et de la DPSP sont clôturés. Ils se trouvent entre l'axe de liaison Fugue-Mathis et l'allée des Orgues de Flandre.

- être attentif au traitement des limites

### Hypothèse 2 : résidentialisation et construction

De nouveaux usages pourraient prendre place ici grâce à la création d'une emprise à construire. Au pied de la tour Fugue, l'escalier de secours du centre sportif Mathis est englobé dans une construction pouvant accueillir des activités économiques. Les activités DEVE et DPSP pourraient être maintenues.

Une attention particulière sera portée quant à la qualité architecturale de la construction adossée à la tour Fugue.



L'escalier du centre sportif Mathis

## 2. Allée des Orgues de Flandre

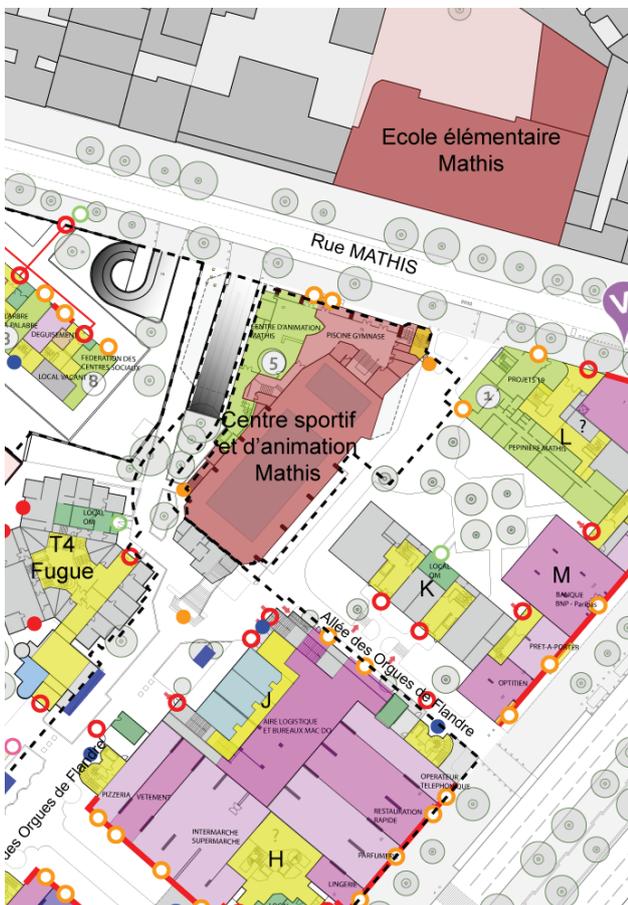


Délimitation actuelle des escaliers :

- escalier large : accès aux bâtiments J et H2
- escalier étroit : accès au local du gardien 3F



État existant de l'accès au n°26 et 28 allée des Orgues de Flandre



État existant des l'allée des Orgues de Flandre pendant la livraison de l'enseigne Mac Donald.

### USAGES

- Logement en Rdc
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol
- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS

### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentielisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions

### ACCESSIBILITE

- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères



État existant

## RAPPEL

Cet accès joue son rôle dans le système global sans être indispensable. Il augmente la perméabilité du cœur d'îlot avec l'avenue de Flandre. Néanmoins, il est peu animé et pourrait éventuellement être résidentialisé.

Le projet devra permettre de :

- Maintenir les accès logistiques de l'enseigne Mac Donald ;
- Créer des accès PMR aux logements des 26-28 allée des Orgues de Flandre.



Scénario 1

### Hypothèse 1 : résidentialisation de la totalité du passage



Scénario 2

### Hypothèse 2 : résidentialisation du pied d'immeuble du 26-28 allée des Orgues de Flandre

L'allée des Orgues de Flandre est maintenue dans sa fonction d'accès.

Le pied d'immeuble est résidentialisé.

La résidentialisation des escaliers menant aux bâtiments J et H2 sera ramenée au niveau du rez-de-chaussée pour des raisons de sûreté évoquées par le commissariat.

### 3. Porte des Flamands



État actuel de la Porte des Flamands avec le garde-corps de la rampe de parking au premier plan



Avant : les bancs dans l'axe de la Porte des Flamands qui étaient très occupés la nuit



A l'arrière de la Porte des Flamands les commerces sont isolés de l'avenue de Flandre.



Après : les bancs ont été supprimés à l'été 2017



#### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

#### ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères

#### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentialisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions



État existant



Scénario 1



Scénario 2

## RAPPEL

La Porte des Flamands est l'entrée symbolique des Orgues de Flandre, tout en étant l'un des endroits cristallisant le plus de critiques et de volonté d'évolution. Sa transformation en un espace de qualité ne sera possible que par une action ambitieuse qui ne peut se résumer à une réfection des sols.

Afin de limiter les obstacles visuels et physiques depuis l'avenue de Flandre, deux suppressions sont proposées :

- une partie des murets de la rampe de parking
- la passerelle de liaison entre les bâtiments G et H

La porte des Flamands ne sera pas supprimée. Les ascenseurs d'accès au parking resteront donc accessibles.

### Hypothèse 1 : extension des commerces

La création d'une extension des commerces permet de fermer les passages latéraux. La porte serait ainsi traversée plutôt que contournée.

- Les commerces en place verraient leur surface augmenter (renégociation des baux commerciaux, etc.)

### Hypothèse 2 : mise en valeur de la Porte des Flamands comme un arc de triomphe

La suppression de la passerelle au premier niveau permet de donner un statut monumental à la Porte des Flamands. Les sols sont requalifiés.

# 4. Rue Riquet : la Poste / livraisons Casino



État existant



Livraison quotidienne de l'enseigne Casino par un camion de 44 T



État projeté : inversion de la porte d'accès à l'aire logistique Casino



**USAGES**

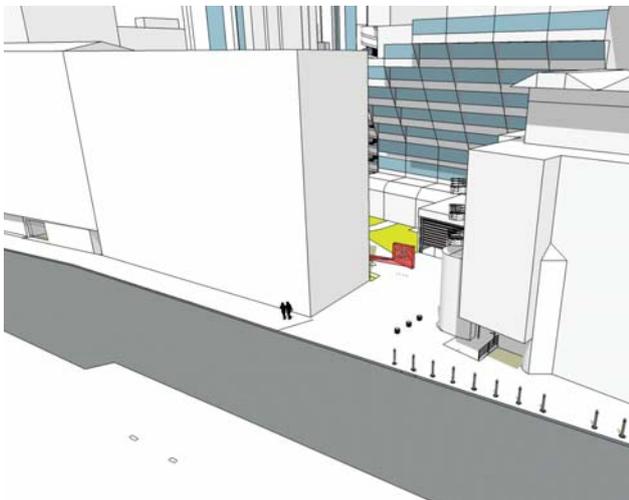
- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

**Légende :**

- Espace Ouvert
- Espace résidentielisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions

**ACCESSIBILITE**

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères



État existant



État projeté avec une place de livraison sur voirie pour la Poste

## RAPPEL

Cet accès au cœur d'îlot est peu lisible et plutôt mal perçu. Il est cependant utile à la desserte de l'immeuble de logements en copropriété 28-30 rue Riquet, aux livraisons du supermarché Casino ainsi qu'aux issues de secours du parking et de la Poste.

- Trouver un accès PMR aux logements des 28-30 rue Riquet.
- Maintenir l'aire de livraison de l'enseigne Casino ouverte sur la rue Riquet.
- Supprimer la fonction de voie pompiers.

## Hypothèse : accès reconfigurés

La création d'un accès PMR aux logements du 28-30 rue Riquet pourrait se faire à travers le hall du 32-34 rue Riquet.

- créer une entrée d'espace vert de qualité directement lisible depuis la rue Riquet;
- reconfigurer l'accès logistique en lien avec l'enseigne Casino afin de créer un accès jardin lisible depuis la rue;
- l'accès au cœur d'îlot est maintenu soit à travers un espace vert, soit par une voie piétonne.



A l'arrière, la réduction des cheminements permettra l'installation de nouveaux usages dans un espace de qualité.



L'aire de livraison de Casino (5h30 - 12h00 et 19h30 - 21h30) et de la Poste

## 5a. Lamaze - Rue Riquet



La terrasse de la brasserie les Orgues



Changer la perception du débouché de la rue du Docteur Lamaze sur la rue Riquet



Le débouché de la rue Lamaze est largement occupé par la rampe de parking et sa jardinière.



A l'arrière, les jardinières ne parviennent pas à qualifier l'espace



### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

### ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères

### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentialisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions



État existant

## RAPPEL

Cet accès est important pour la relation du cœur d'îlot avec la rue Riquet. L'animation par la brasserie en fait l'une des entrées les plus agréables même si une fois la terrasse passée, elle manque de vie.

Les actions devront permettre, d'une part, de simplifier l'aménagement de l'espace public et, d'autre part, de tenter de prolonger l'animation en agissant sur l'ancien marché Riquet et sur la rampe de parking.



État projeté

## Hypothèse : Création d'une esplanade

Les sols sont repris.

La configuration du stockage des containers sur la rampe n'étant pas qualitative, une autre répartition de ces bacs sera recherchée cf. p.19.

- traiter la problématique des déchets, pour localiser les bacs OM ailleurs.



Le débouché de la rue Lamaze sur la rue Riquet est largement occupé par la rampe de parking et sa jardinière contre lesquels se concentrent les containers des logements et d'Emmaüs.

## 5b. Lamaze - rue Archereau et placette Archereau



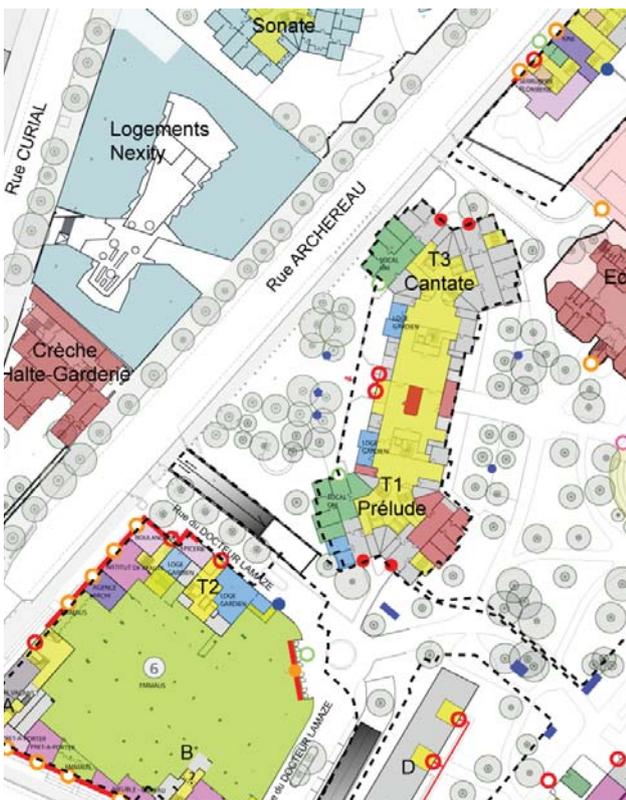
La rue Lamaze depuis le cœur d'îlot.



L'accès au cœur d'îlot depuis la rue Archereau, sur la gauche une des rampes d'entrée et sortie du parking de 1 400 places.



Entrée des bâtiments Prélude et Cantate depuis la placette Archereau



### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentialisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions

### ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères



État existant

## RAPPEL

Suite aux conclusions de la réunion du 24 novembre 2017, sur les sous-sols, la rampe de parking sera maintenue.

L'élagage des arbres est nécessaire pour améliorer les conditions d'ensoleillement de la placette. L'évolution du statut de cet espace aujourd'hui classifié comme un jardin fait consensus.

Les sols sont repris.



Scénario 1 : maintien du bâtiment D

### Hypothèse 1 : résidentialisation partielle de la placette

La rampe de parking de la rue Archereau ne pouvant pas être supprimée, la placette Archereau restera isolée de la rue du Docteur Lamaze.

- reconfigurer la placette Archereau en distinguant l'allée d'entrée des espaces latéraux.



Scénario 2 : la démolition du bâtiment D ouvre une perspective sur le cœur d'îlot depuis la rue Archereau

### Hypothèse 2 : résidentialisation de la placette

- reconfigurer la placette Archereau en la résidentialisant entièrement.

La configuration de la placette Archereau sera à l'ordre du jour de l'atelier 4 en lien avec les évolutions de la rue Archereau.

## 6. Archereau : école / TEP



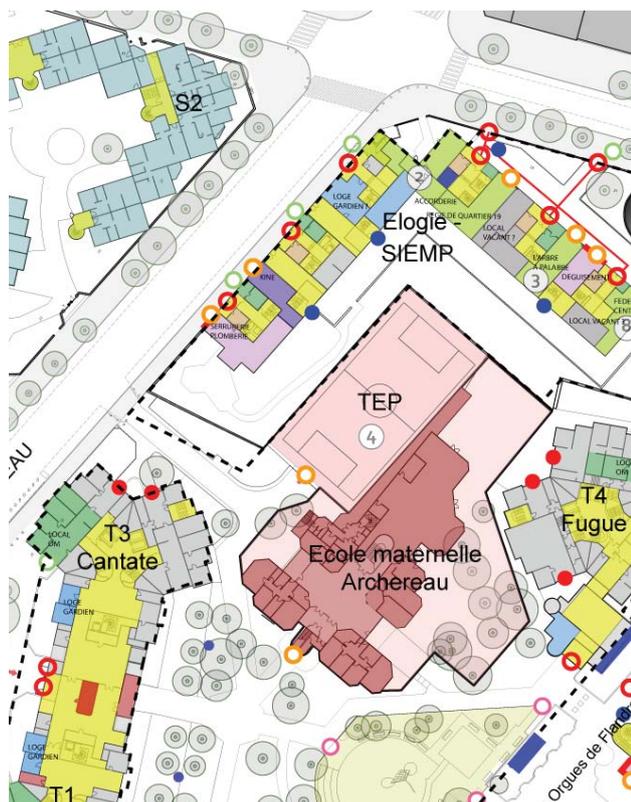
Vue vers l'école depuis la rue Archereau



Au premier plan une jardinière du pied d'immeuble de la tour Cantate, en arrière plan le TEP



Le dispositif chaussée/trottoirs n'a plus de sens pour un parvis



### USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

### ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères

### Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentialisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions



État existant

## RAPPEL

Cette entrée relativement confidentielle est importante pour l'accès au Terrain d'éducation physique (TEP) et à l'école maternelle, mais elle ne s'inscrit pas vraiment dans de grands parcours. Son aménagement mériterait d'être revu, en particulier le vocabulaire chaussée/trottoir qui n'est pas cohérent avec son caractère piéton. Elle manque également d'animation. La création d'un parvis piéton est donc proposée.

- Retourner l'entrée de l'école sur un parvis adressé rue Archereau ;
- Éloigner la cour d'école des façades ;
- Maintenir les cheminements entre l'école maternelle et l'école élémentaire à travers le jardin central, ouvert dans les horaires d'écoliers ;
- Animer les façades de la tour Cantate en rez-de-chaussée.



### Hypothèse 1 : créer un parvis pour l'école maternelle et le TEP

La création d'un parvis d'accès aux équipements clarifie le statut de cet espace et lui confère une lisibilité qu'elle n'a pas aujourd'hui.

- reconfigurer le hall d'entrée de l'école maternelle ;
- supprimer de la majeure partie des jardinières et des aménagements routiers de cet accès ;
- animer les façades en rez-de-chaussée de la tour Cantate.



### Hypothèse 2 : créer un parvis pour l'école maternelle et le TEP + construction basse

Considérant que cette entrée est perçue comme confidentielle, le fait d'adosser une construction basse au bâtiment de la SIEMP pourrait animer cet accès en rez-de-chaussée.

- Le projet des parisculteurs en cours de définition pourra-t-il contribuer à l'animation de cet espace ?

# 7. Cœur d'îlot



Vue vers le bâtiment D et la tour T2

## USAGES

- Logement en RdC
- Equipement
- Commerce
- Façade commerciale
- Associations
- Local ordures ménagères
- Local poussette et vélo
- Loge de gardien
- Local vacant
- Gaine de ventilation pkg
- Non renseigné
- Limite du sous-sol

## ACCESSIBILITE

- Commerce, éqt ou assoc.
- Commerce, éqt ou assoc. : IS
- Parking en souterrain
- Parking en souterrain : IS
- Jardin d'enfant
- Logement : entrée principale
- Logement : IS
- Ordures ménagères

## Légende :

- Espace Ouvert
- Espace résidentialisé
- Espace vert public
- Espace vert thématique
- Cour d'école
- Construction neuves - extensions



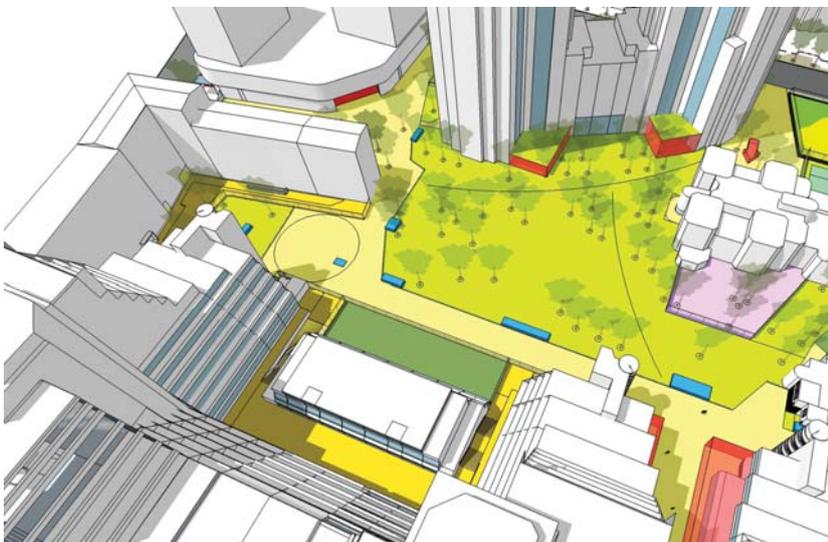


Vue axonométrique sur le cœur d'îlot : état existant

## RAPPEL

Un vaste espace vert central est dédiés à de nouveaux usages plutôt qu'aux cheminements. Une construction basse ouverte sur le jardin central est adossée aux tours Prélude et Cantate (emprise pouvant aller jusqu'à 410 m<sup>2</sup>). Elle accueillera de nouveaux usages en lien avec l'espace vert.

Les propositions de configuration de la voie engins permettent aux camions pompiers de sortir par la rue Lamaze plutôt que par la rue Riquet.



Bâtiment D maintenu : l'allée des Orgues de Flandre rejoint la rue du Docteur Lamaze

### Hypothèse 1 : pas de démolition et création la raquette de retournement pour l'accessibilité pompiers

Jardin central : 4 480 m<sup>2</sup>

- 7 arbres abattus;
- Reprise d'un édicule de ventilation.



Bâtiment D démoli : cette démolition permet le redressement du tracé de l'allée des Orgues de Flandre et de la rue du Docteur Lamaze

### Hypothèse 2 : démolition de 12 logements pour simplifier le tracé de l'Allée des Orgues de Flandre

Jardin central : 5 180 m<sup>2</sup>

Ce bouclage de l'allée des Orgues de Flandre sur la rue du Docteur Lamaze, il permet d'augmenter la surface de l'espace vert central (+700 m<sup>2</sup>) et améliore la lisibilité du cœur d'îlot depuis la rue Archereau.

- La démolition d'une travée de ce bâtiment et le relogement de occupants des 12 logements doivent être étudiés;
- 3 arbres abattus;
- Pas de reprise d'édicule de ventilation.

# 3 - Travail sur table en groupes

## Quels types d'usages dans les espaces libres ?

Après les échanges en séance plénière, les participants ont été répartis en 5 groupes pour travailler sur la préfiguration des futurs espaces libres. Chaque table disposait d'un plan au format A0 (ci-dessous), de vignettes illustrant de potentielles programmations et de feutres pour l'annoter.

Il est proposé à chaque table de travailler sur les trois espaces verts créés :

- carré Mathis ;
- jardin central ;
- jardin Riquet.

Sur l'ensemble de l'îlot, comme sur chacun des trois espaces cités ci-dessus, des idées ou des souhaits programmatiques ont été formulés. Les propositions de nouveaux usages à implanter s'appuient sur de grandes orientations thématiques utilisées lors de la concertation menée par la Ville de Paris pour le jardin du secteur d'aménagement Chapelle Charbon (cf. ci-contre) : se retrouver / se ressourcer / se dépenser.

Pistes de réflexion sur les usages à venir :

- Qu'est ce qui fait que les gens iront dans les trois espaces créés ? et aient envie d'y revenir ?
- Quels usages aimeriez vous trouver ?
- Pour quel public ? (familles, personnes âgées, enfants, jeunes...)
- Quels espaces pour les animations de quartiers ?
- Espace pour se reposer ? Pour faire du sport ?
- Espaces pour jouer ? jeux calmes ?
- Espace végétal ? minéral ?
- Aimeriez-vous avoir plus de fleurs ?
- Quelles actions immédiates ? (pose de bancs ? signalétique ? en plus de la pose de jeux 2-12 ans dans le square central) ? agrès gym sur l'avenue de Flandre ?
- Comment préfigurer ?
- Quel type de clôtures ?

## Plan sur table : quels types d'usages dans les espaces libres ?

**Quels types d'usages dans les espaces libres ?**

**ORIENTATIONS DE L'ATELIER 3**

- Création d'espaces verts
- ▨ Traiter la transition jardin / pieds d'immeubles
- ▨ Périmètre de projet Particuliers
- ▨ Requalification des cheminements en cœur d'îlot
- ▨ Traiter l'espace public au droit des entrées
- ▨ Résidentialisation
- ▨ Résidentialisation des espaces végétalisés
- ▨ Cheminement piéton paysagé
- ▨ Modification de l'entrée de l'école
- ▨ Cour d'école à reconfigurer
- ▨ Accessibilité PMR à créer
- ▨ Suppression des aménagements formant obstacles
- ▨ Démolition
- ▨ Edicule de ventilation de parking

**ACCES AU COEUR D'ÎLOT**

- 1a. Rue Mathis : Péjorative – piscine
- 1b. Rue Mathis : accès Fugue / Rampe-parking
- 2. Allée des Orgues de Flandre
- 3. Porte des Flamands
- 4. Rue Riquet : la Poste / Irrations Casino
- 5a. Lamaze - rue Riquet
- 5b. Lamaze - rue Archereau
- 6. Rue Archereau : école / TEP
- 7. Placette Archereau

**PARKING**

- Emprise globale du parking situé sous les bâtiments F à J et Elogie-SIEM

ETAT ACTUEL  
apur  
20 décembre 2017  
0 20 40 100m

## SE RETROUVER

### Résultats du jeu

Tables de pique-nique



Bancs



Transat/hamac



Une diversité d'assises pour se détendre et déjeuner seul ou entre amis

Buvette



Un point de restauration qui crée de la convivialité

Manifestation de plein-air



Mobilier de jeux



Kiosque



Un lieu central et animé pour les activités et les rassemblements

## SE RESSOURCER

### Résultats du jeu

Jardins partagés



Exploitation d'agriculture urbaine



Une demande de production et de consommation locale (alimentation de proximité)

Ruchers et parcours biodiversité



Panneaux d'exposition, œuvre d'art et ferme pédagogique



Bassin

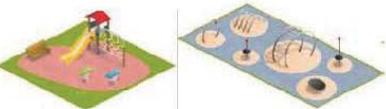


Des éléments de découverte et de pédagogie (partage de valeurs, sensibilisation et transmission du respect de l'environnement)

## SE DÉPENSER

### Résultats du jeu

Jeux enfants (3-6ans et 6-12ans)



Aire de jeux de boules



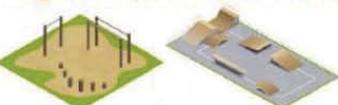
Demande d'aires de jeux classiques pour tous les âges

Parcours d'aventures et jeux d'eau



Une offre de loisirs atypique pour le futur parc ? (autres suggestions : mur d'escalade, labyrinthe)

Agrès et piste de bmx/vélo



Terrain multisport



Une offre de sport à déterminer (une demande de terrains pour des sports de ballon : foot, basket, volley, ...)

# Restitution des travaux

## Approche générale

### Orientations

Dans la programmation de l'ensemble des jardins la volonté collective est que tout le monde y trouve sa place : enfants (petits en grands), ados, adultes et personnes âgées. En particulier, nécessité de jeux pour les 12-18 ans : l'offre existante ne s'adresse qu'aux tous petits.

### Propositions issues du travail en table

«Convivialité», «modularité» et «adaptabilité» figurent parmi les mots clés formulés par table. Les nouveaux usages projetés pourront être testés en préfiguration avant de choisir leur place définitive.

### Propreté

De nouvelles initiatives expérimentales avec les habitants pourront être conduites au sujet de la propreté.

### Voiries

- Maintenir l'interdiction d'accès aux véhicules;
- Les résidentialisations font consensus;
- Dessins au sol : marelle, piste d'athlétisme sur voie publique à inscrire dans un parcours sportif plus large, etc.

### Demandes ciblées

- Des bancs mais que dans les jardins ;
- Éléments de biodiversité : ruches / ferme pédagogique / hôtel à insecte, etc.
- Mur d'escalade sur pignon et/ou cinéma projection en plein air ;
- Skate sur placette Archereau ;
- Demande de soutien scolaire ;
- Hypothèse d'un panneau signalétique rétro éclairé pour passer des messages et valoriser la présence des associations en place;

# Jardin central

### Orientations

- conserver et mettre en valeur le caractère végétal du site

- unifier l'espace actuellement morcelé
- agrandir et rendre plus qualitative la partie aire de jeux

### Propositions par table

Quel nom donner à cet espace vert ?

1- Jardin Martin Shultz Van Treeck

2- Jardin des Orgues

«C'est le jardin central qui donnera une image qualifiée au quartier, qui donnera envie de rentrer dans l'îlot !»

«Vivre ensemble» : expression d'un souhait d'appropriation collective et pacifique du jardin central.

Usagers souhaités : enfants ; jeunes ; familles ; professionnels (pique-nique) ; tous public (sport).

Davantage de jeux :

- Des enfants qui se dépensent
- Des parents qui se regroupent
- Diversifier les usages

### Demandes ciblées

- Gym ados pré-ado : agrès sportifs, ping pong
- Jeux pour les grands
- Jeux en bois
- Enlever les buissons à court terme
- Clôturé à terme pour pouvoir fermer la nuit et limiter les problèmes de bruit.
- Brumisateurs.
- Bancs
- Tables de Pique-nique
- Configuration pour un kiosque ?
- Conforter les jeux pour les jeunes enfants
- «Pas de jardins partagés»
- Piste de skateboard
- Transats qui seraient stockés dans un local associatif implanté dans le jardin pour être disponibles en journée.

# Carré Mathis

## Orientations

- rendre lisibles les accès aux logements depuis l'allée des Orgues de Flandre en leur donnant un caractère résidentiel (Cf. Michelet) ;
- rendre évident le caractère de jardin de l'espace au milieu ;
- renforcer son caractère végétal.

## Propositions par table

- jeux calmes dans la situation d'un site plutôt résidentiel.
- Kiosque
- Idée d'une protection type « toit » non permanent. Un usage collectif associatif convivial et ponctuel sera recherché (bornes électriques à prévoir).

# Jardin Riquet

## Orientations

- créer un accès au cœur d'îlot depuis la rue Riquet par un espace public ouvert végétalisé (avec des assises, des arbres, etc) qui crée un appel vers le jardin public central.
- retourner les accès des copropriétés pour que le jardin puisse avoir une indépendance de fonctionnement

## Propositions par table

- panneaux d'affichage et d'exposition en lien avec le 104
- garder le côté traversant
- parcours de biodiversité : animer cet espace

### ORIENTATIONS ATELIER 3 ESPACES LIBRES

-  Voierie piétonne / parvis
-  Espace vert
-  Jardin thématique
-  Gaine de ventilation parking
-  Éléments à supprimer ou à reprendre



# NPNRU Orgues de Flandre

## Étude urbaine : restitution de l'atelier 3

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État (la DRIEA, l'Insee), la Métropole du Grand Paris, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, la Société du Grand Paris, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, La Caisse des dépôts, Eau de Paris, l'Épaurif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, le SIAAP, le SIPPEREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom, le territoire Est Ensemble (T8), le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12), le territoire Grand Paris Seine Ouest (T3).

